

*Les subsides*

De plus, on parle aussi d'une augmentation de revenus de près de quatre milliards de dollars pour les industries canadiennes qui auront un meilleur accès aux contrats gouvernementaux américains.

Passons maintenant au secteur de l'automobile, secteur où les trémolos du ténor néo-démocrate Bob White nous ont suffisamment rebattu les oreilles pour qu'une réplique sensée lui soit adressée. Personne, au gouvernement, ne peut s'expliquer les attaques de M. White à l'endroit de notre accord commercial, pas plus que ses projections selon lesquelles le Pacte de l'automobile serait destiné à une fin prochaine.

Le Pacte de l'automobile, certains ne le savent peut-être pas, a été conclu en 1965 et est effectivement une entente bilatérale de libre-échange touchant les voitures et les camions.

Les critiques les plus acharnés du Pacte de l'automobile sont devenus, avec le temps et les résultats obtenus, les plus fiers défenseurs de ce même Pacte. C'est un fait que la production automobile au Canada, grâce à nos coûts concurrentiels, dépasse de beaucoup les quotas minimums prévus par le Pacte. En vertu de l'Accord de libre-échange, ces clauses de protection demeurent intactes. Le Pacte de l'automobile se trouve en réalité amélioré et complété par l'accord du 3 octobre, notamment en éliminant les tarifs imposés sur les pièces de rechange et les pneus, autrefois exclus de nos ententes avec les États-Unis.

Monsieur le Président, comme je le disais, le climat est à l'heure actuelle très propice aux investissements au Canada et nos coûts sont très concurrentiels. C'est pourquoi, j'ai bon espoir que les sociétés asiatiques, pour qui l'accès au marché nord-américain est capital, se plieront de bon gré aux aspects de l'Accord qui influent de près ou de loin la marche de leurs opérations au Canada et aux États-Unis.

Avec l'ensemble plus vaste des règlements contenus dans l'Accord de libre-change, j'ai la conviction inébranlable que l'industrie de l'automobile, tant au Canada qu'aux États-Unis, contribuera encore plus au mieux-être de ses travailleurs et des consommateurs.

● (1720)

Monsieur le Président, j'aimerais simplement souligner en terminant que la création d'un comité binational spécial pour régler les différends commerciaux et l'engagement des deux parties à négocier de nouvelles lois commerciales au cours des cinq prochaines années permettront aux investisseurs et aux hommes d'affaires canadiens et américains d'évoluer dans un environnement mieux adapté aux réalités d'un monde contemporain.

L'Accord de libre-échange n'a rien de très inspirant pour les gens qui tremblent à la seule pensée qu'un changement quelconque pourrait affecter leur petite routine. Je constate avec regret que mes collègues de l'opposition entrent dans cette catégorie d'êtres passifs qui aiment mieux subir les contraintes indues plutôt que de faire face à la réalité et de prendre les mesures requises pour s'en sortir.

Cette fois, le temps est arrivé pour les Canadiens d'être non seulement à l'écoute de leur cœur, mais aussi de leur raison, de leur intelligence. L'Accord de libre-échange rapportera des dividendes à ceux et à celles qui voudront bien se donner la peine de relever leurs manches, relever le défi, de profiter des

innombrables débouchés qui s'offrent à eux sur les marchés américains. On va devoir être forts, on va devoir être déterminés pour nous servir de l'Accord de libre-échange comme un tremplin vers d'autres débouchés, comme un tremplin vis-à-vis du siècle à venir.

Monsieur le Président, c'est l'occasion rêvée pour léguer à nos enfants et à nos petits-enfants un monde meilleur sur le plan économique, sur le plan social, sur le plan culturel.

Monsieur le Président, c'est pour nous une pierre angulaire dans notre programme de réconciliation nationale, de renouveau économique et de relations internationales.

[Traduction]

**M. Steven W. Langdon (Essex—Windsor):** Monsieur le Président, je suis heureux de pouvoir présenter la position de notre parti, peut-être dans une perspective un peu différente de celle de notre chef tout à l'heure.

Je trouve que le ministre de l'Expansion industrielle régionale (M. de Cotret) a pris énormément de temps, comme ses collègues, pour parler du manque de confiance de l'opposition. Il a parfaitement raison. Nous sentons vraiment un manque de confiance générale. Un manque de confiance envers le gouvernement, envers les activités qu'il exerce depuis trois ans, des activités qui nous ont fait pressentir cette entente à sens unique qu'il a présentée maintenant aux Canadiens. Je n'ai pas à présenter d'excuses pour ce manque de confiance. Et j'ai la conviction que cette attitude est partagée par la plupart des Canadiens.

Je vais aborder cet accord en trois volets dans le court laps de temps qui reste. Je vais tout d'abord dresser le bilan de cette entente qui, en 36 pages, menace plus les Canadiens et les localités du Canada que n'importe quel autre traité dans le cours de notre histoire. Elle comporte, à franchement parler, des dispositions qu'aucun gouvernement canadien souverain n'aurait accepté d'entériner. J'ai l'impression que les détails de cet accord préparés par le gouvernement, et présentés à la population, ont été cachés dans le cours des négociations. Premièrement, c'est une entente injuste. Deuxièmement, elle présente certaines explications truffées de faussetés. Troisièmement, cet accord est terriblement destructeur pour la population du pays et pour les communautés dans lesquelles nous vivons.

● (1730)

Bien des dispositions de cet accord le démontrent sans aucun doute. On pourrait parler des emplois qui seront perdus en l'occurrence. Ainsi, le ministre de l'Emploi et de l'Immigration (M. Bouchard) a déclaré lui-même, et on a les enregistrements pour le prouver, que 500 000 emplois au plus pourraient disparaître. Il n'a jamais été disposé à confirmer les observations en question dans cette enceinte, mais il a été prêt à le faire à l'extérieur de la Chambre.

Il y a également l'énorme menace qui pèse sur les femmes du fait que, pour la première fois dans n'importe quel accord commercial, on libéralise complètement les secteurs des services. Or, c'est dans le secteur des services que 83 p. 100 environ des femmes travaillent au Canada. Je suis persuadé que la concurrence qui s'ensuivra dans ce secteur fera disparaître dans tout le pays de petites entreprises qui emploient un grand nombre de ces femmes.